Pollution de l'air: réseaux et stations individuelles de mesures de la qualité de l'air ambiant

1994/0194(SYN) - 18/09/1996 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de Mme Anita POLLACK (PSE, RU) sur position commune visant à établir un échange réciproque d'informations et de données mesurant la pollution de l'air ambiant dans les Etats membres, le Parlement européen estime que les données recueillies par la Commission sur la pollution de l'air ambiant dans les Etats membres doivent être mises à disposition du public sur demande. Il invite par ailleurs la Commission à élaborer un rapport général à l'intention du public, résumant lesdites données et soulignant les tendances sous-jacentes concernant la qualité de l'air dans l'Union européenne.